REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 07/12/2018
Reçu en préfecture le 07/12/2018
Affiché le 10 DEC. 2018 N° 2018/1381
ID : 083-218300424-20181204-2018__114-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : **29**

Présents : **19**
Représentés : **8**

Qui ont pris part à la délibération : **27**

Date de la convocation : **29/11/2018**

Date d'affichage : **29/11/2018**

de la Commune de COGOLIN
Séance du mardi 04 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le 04 décembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE Maire,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Margaret LOVERA / Patricia BERENGUIER à René LE VIAVANT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Valérie ROBIN à Eric MASSON / Renée FALCO à Audrey TROIN / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT / Malika OUAREZKI à Ernest DAL SOGLIO / Erwan DE KERSAINTGILLY à Marc Etienne LANSADE -

ABSENTS : Manuel REQUIN - Patricia PENCHENAT -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

La commune est membre du Groupement de Commandes des Collectivités Territoriales du Var dont le coordonnateur est le SIVAAD.

A ce titre, la commune bénéficie au niveau de certaines fournitures, des avantages que procure la mise en concurrence auprès des fournisseurs et relatives à des quantités importantes.

Une procédure générale de consultation a été diligentée par le SIVAAD, concernant les diverses fournitures dont les communes adhérentes avaient au préalable indiqué leur besoin.

N° 2018/114
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DU SIVAAD 2019/2020

Envoyé en préfecture le 07/12/2018
Reçu en préfecture le 07/12/2018
Affiché le 10 DEC. 2018 N° 2018/1381
ID : 083-218300424-20181204-2018__114-DE

CM 04/12/2018

N° 2018/114
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DU SIVAAD 2019/2020

Le marché sera exécutoire du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour :

- la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique ou en direct de producteurs fermiers : lot n° 13 – DB11-Z3 : fruits et légumes bruts, crus « bio » ou équivalent, n° AO0113DB11Z3.

La commune n'est pas tenue d'effectuer un minimum de commande, conformément aux actes d'engagement du lot.

A ce titre, il est demandé à l'assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement du marché attribué par le SIVAAD.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tous actes financiers du marché public attribué par le SIVAAD.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A l'UNANIMITE**.

Le Maire,

MAIRIE DE COSOLIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marc Etienne LANSADE